



Achat de remorque defectueuse

Par **glup**, le **07/12/2011** à **21:49**

Bonjour,

J ai acheté il y a 28 jours une remorque fourgon artisanale à un particulier.

J ai payé par cheque et fait signer au vendeur une attestation de vente. J ai fait assurer cette remorque en tout risque

Il y a deux jours en conduisant, la fleche s est desolidarisé du fourgon, ne créant fort heureusement aucun accident.

Est il possible de demander au vendeur de reprendre sa remorque et de me rendre l argznt?

Est il normal que la société d assurance ne demande aucune reference pr assurerla remorque?

Une loi pourrait passer en 2012, concernant l interdiction d utuliser des remorques artisanales.

Quel recours ai- je contre le vendeur?